



LE POINT SUR L'AMIANTE

1. QU'EST CE QUE L'AMIANTE ?

L'amiante, appelé aussi « asbeste », est une fibre minérale naturelle. Elle a été beaucoup utilisée en raison de son faible coût et de ses qualités exceptionnelles :

- excellente résistance mécanique, au feu, à la chaleur, à la corrosion, aux produits chimiques, aux microorganismes, etc. ;
- bon isolant électrique, acoustique et thermique ;
- excellent revêtement anti-condensation.

Cependant, l'amiante peut, dans certaines situations, représenter un danger pour la santé. Aujourd'hui, sans que nous nous en rendions compte, nous pouvons encore être souvent en contact avec des produits amiantés. Lors de tout projet de démolition ou de rénovation, il est donc essentiel de détecter la présence ou non d'amiante dans le bâtiment.

2. LES DANGERS DE L'AMIANTE

LES RISQUES

Le matériau amianté en tant que tel ne présente pas de danger. C'est à partir du moment où, pour une raison ou l'autre, les fibres sont libérées dans l'air et qu'elles sont inhalées que le risque apparaît. Il peut provoquer des affections bénignes ou non, telles que le mésothéliome, le cancer du poumon ou du larynx et l'asbestose. Certaines catégories de travailleurs (démolisseurs, chauffagistes, ...) sont certainement les plus exposées à l'amiante, mais les particuliers ne sont pas épargnés (bricoleurs, ...).

Le temps de latence entre l'exposition et la manifestation des symptômes peut être de plusieurs dizaines d'années. Le risque augmente avec la fréquence et l'intensité de l'exposition. Cependant, le risque lié à la présence d'un matériau amianté est à évaluer au cas par cas. Globalement et de façon non exhaustive, on peut distinguer deux types de matériaux contenant de l'amiante : les matériaux friables et les matériaux non friables.

LES MATERIAUX FRIABLES : AMIANTE LIBRE OU AMIANTE NON LIEE

Les matériaux friables libèrent plus ou moins facilement des fibres d'amiante, ce qui peut représenter un danger d'exposition. Pour les manipuler, il est donc préférable de faire appel à un spécialiste.

- Flocage
- Calorifugeage
- Plaques fibreuses, feutres et cartons
- Tissus, cordes, rubans, ...

LES MATERIAUX NON-FRIABLES : AMIANTE LIEE

Les matériaux non friables contiennent des fibres d'amiante fortement liées. S'ils ne sont pas abimés, ils ne représentent pas de danger.

- Amiante-ciment (souvent appelé « Eternit », sa dénomination commerciale)
- Bitumes
- Composites plastiques (joints, patins de freins, colles, mastics, ...)

OU TROUVE-T-ON DE L'AMIANTE ?

DANS LES ÉQUIPEMENTS ET CONSTRUCTIONS EXISTANTS

Dans le passé, des millions de tonnes d'amiante ont été utilisées et la plus grande partie se trouve toujours dans des bâtiments à usage industriel, des immeubles à appartements, dans des immeubles de bureaux ou dans des habitations privées. L'utilisation de l'amiante la plus importante s'est faite dans les éléments de construction (toitures, bardages muraux extérieurs, ...) et dans les installations techniques (chaufferies, cages d'ascenseur).

Les matériaux et installations amiantés installés avant qu'on interdise l'usage de l'amiante sont toujours autorisés à l'emploi. Pour certains d'entre eux, la présence d'amiante est facilement repérable, comme par exemple des vieilles plaques ondulées ou des vieilles ardoises en amiante-ciment.

En cas de doute, il faut faire analyser le matériau déterminé. L'analyse doit être effectuée par un service ou laboratoire agréé par le le SPF Emploi, Travail et Concertation Sociale pour l'identification des fibres d'amiante dans les matériaux. Il est préférable de faire prélever l'échantillonnage par un laboratoire agréé, habilité à procéder au prélèvement sans risque. En effet, certains matériaux (calorifuges) sont hétérogènes et risquent de dégager des fibres.

Certains matériaux récents ressemblent à s'y méprendre à des matériaux amiantés, et pourtant, ils ne le sont pas. Ces produits « sains » peuvent parfois être repérables, par exemple lorsqu'ils sont estampillés de la mention « NT » pour « New Technology ». En cas de doute, il vaut mieux contacter le fabricant.

DANS LES NOUVEAUX BATIMENTS ET EQUIPEMENTS

L'interdiction de l'amiante a été progressive. Dès 1998, la fabrication et l'utilisation d'un grand nombre d'applications amiantées ont été interdites. Depuis le 1er janvier 2005, l'utilisation et la mise sur le marché de produits contenant de l'amiante sont tout à fait proscrites, que ce soit en Belgique ou dans l'ensemble de l'Union européenne.

Désormais, on n'utilise donc plus l'amiante et on ne fabrique plus de matériaux contenant de l'amiante. Les risques d'exposition à cette fibre dangereuse sont dès lors uniquement liés aux travaux de nettoyage, de réparations, d'enlèvement, de rénovation et de démolition d'installations ou de bâtiments amiantés, ou à la mise en décharge de produits contenant de l'amiante.

3. QUE FAIRE SI L'ON PENSE ETRE EN CONTACT AVEC DE L'AMIANTE ?

Si vous avez un doute et pensez qu'il pourrait y avoir de l'amiante dans votre habitation, ou dans un équipement ou encore sur votre lieu de travail, vous devez vous adresser à un bureau d'étude, à un laboratoire, ou à d'autres spécialistes. Plus d'informations sur l'info-fiche « De l'amiante dans votre logement » publiée par Bruxelles Environnement.

4. ILLUSTRATIONS

Les photos ci-après illustrent les matériaux contenant de l'amiante que l'on trouve dans certains bâtiments en Belgique :

Amiante-ciment



Photo 1 : À droite une ardoise en amiante-ciment (empreinte gaufrée) et à gauche une ardoise sans amiante (mention « NT »)



Photo 2 : Plaques « Glasal » ou « Cloisal » : cloisons intérieures de bureau



Photo 3 : Couvre mur en amiante-ciment (structure alvéolaire) et plaques de façade en amiante-ciment de type « Glasal » (couche de finition blanche extérieure)



Photo 4 : Vasque en amiante-ciment



Photo 5 : Gains d'aération en amiante-ciment (dans des sanitaires)



Photo 6 : Double porte et parois en amiante-ciment d'un local de stockage. La toiture est constituée de plaques ondulées en amiante-ciment



Photo 7 : Ardoises noires en amiante-ciment sur le pignon d'une habitation et cheminées en amiante-ciment



Photo 8 : Panneau décoratif en amiante-ciment de type « Glasal » (couche de finition extérieure bleue) dans une cuisine



Photo 9 : Tuyau en amiante-ciment utilisé comme coffrage perdu pour constituer le pilier de soutien d'un préau. Le gaufage extérieur est caractéristique.



Photo 10 : Panneaux en amiante-ciment de type « Glasal » en allège sur une façade (couche de finition extérieure bleu-vert)

Menuiserie



Photo 11 : Fines plaques de sous-toiture de type « Menuiserie » (ici rosâtre, mais souvent jaunâtre)



Photo 12 : Cloison constituée par de fines plaques jaunâtres de type « Menuiserie »

Vinyle et colle



Photo 13 : Balatum au motif assez caractéristique, dont la sous-couche cartonnée contient des fibres d'amiante faiblement liées



Photo 14 : Balatum au motif assez caractéristique, dont la sous-couche cartonnée contient des fibres d'amiante faiblement liées

Carton

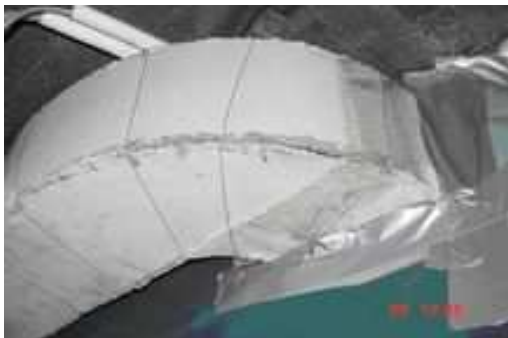


Photo 15 : Carton amianté (légèrement plissé) autour d'une gaine de ventilation



Photo 16 : Carton amianté entre deux feuilles d'aluminium, autour de l'isolation de conduites de chauffage



Photo 17 :Carton d'amiante (surface légèrement plissée) dans un habillage autour d'un radiateur



Photo 18 : Joint amianté de type « Klingérit » entre les brides de conduites de chauffage

Amiante tissé



Photo 19 : Soufflet anti-vibratoire à la jonction entre gaine de ventilation et moteur



Photo 20 :Rubans à l'arrière de chambranles de porte



Photo 21 : Cordelette au niveau de la bride entre deux éléments de gaine de ventilation



Photo 22 :Cordes sur le cadre de la porte d'un poêle et sur la porte du tiroir à suies



Photo 23 :Corde sur la porte d'une chaudière

Dalles vinyles de type « Floorflex » et colle bitumeuse noire



Photo 24 :Dalles vinyles bicolores et résidus de colle noire au dos de celles-ci

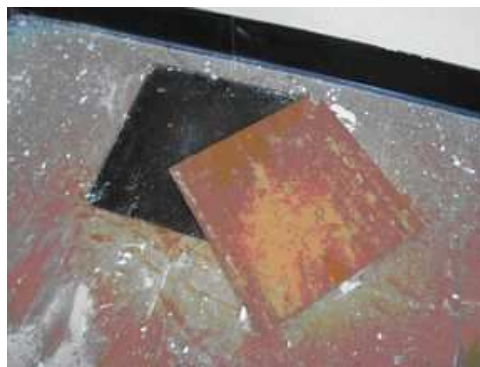


Photo 25 : Dalles vinyles « flammées » fixées par de la colle noire amiantée sur le sol (les dalles sont plus souvent verdâtres)



Photo 26 : Plaque noire support électrique (des tablettes de fenêtre, des seuils de porte, des plinthes peuvent être faits la même matière)

Calorifugeage



Photo 27 : Calorifuge : les fibres d'amiante se trouvent dans la fine couche de plâtre périphérique



Photo 28 : Calorifuge : les fibres d'amiante sont localisées dans la couche de plâtre extérieure



Photo 29 : Réserves d'eau chaude enrobées de plâtre amianté



Photo 30 : Vase d'exposition calorifugé avec du plâtre amianté

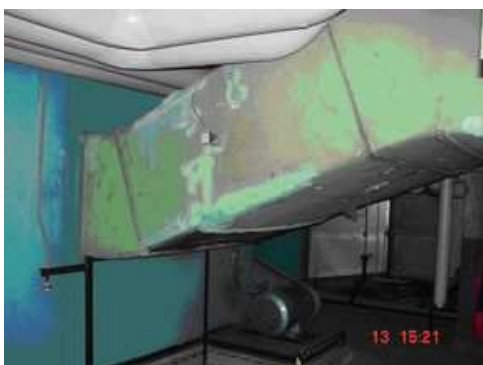


Photo 31 : Gaine de ventilation métallique calorifugée avec du plâtre amianté



Photo 32 : Vieux calorifuge monocouche en terre à diatomées chargée en fibres d'amiante

Crépi-enduit



Photo 33 : Crépi mural extérieur amianté



Photo 34 : Fine couche de finition murale en plâtre contenant des fibres d'amiante

Mousse



Photo 35 : Joint de dilatation en mousse contenant des fibres d'amiante bleu (à la rencontre entre le haut d'un mur et le plafond en béton)

Plâtre projeté



Photo 36 : Plâtre dur amianté projeté sur des poutres métalliques de structure

Flocage mou



Photo 37 : Flocage d'amosite (gris) avec sa couche extérieure d'encapsulation (peinture épaisse) sur une poutre métallique en forme de « I ». On remarquera la surface extérieure plissée



Photo 38 : Flocage d'amosite (non encapsulé) sur des poutres métalliques et plaques d'isolation intérieure de type « Pica »



Photo 39 : Mastic vitrier amianté pour l'étanchéité autour d'un châssis de fenêtre



Photo 40 : Bourre d'amiante là où des câbles électriques traversent un mur

Plaques de type Pical



Photo 41 : Cloison constituée de plaques blanchâtres à grisâtres de type « Pical » : le gaufrage de la face intérieure est caractéristique



Photo 42 : Plaques de type « Pical » pare-flammes fermant l'espace entre la dalle en béton et la façade (photo dans un immeuble de bureaux)



Photo 43 : Clapet coupe-feu bardé intérieurement de plaques de type « Pical ». La lame de fermeture est elle-même constituée de plaques de type « Pical »



Photo 44 : Plaques de faux-plafond Rf de type « Pical » dans une chaufferie (gaufnage caractéristique)

Roofing



Photo 45 : Certaines membranes d'étanchéité de toiture (« Roofing ») peuvent contenir des fibres d'amiante

Patins de frein



Photo 46 : Patin de frein d'ascenseur